



Erreur sur le vendeur d'un bien immobilier

Par **eucalyptus**, le **04/06/2013** à **09:07**

Bonjour à tous

J'aimerais savoir si c'est vrai que l'erreur de vendeur n'existe pas en droit immobilier.

Exemple : une personne non propriétaire du bien vend un bien qui ne lui appartient pas (en toute bonne foi) et le notaire enregistre la vente aux hypothèques.

Avec tous mes remerciements